

**AVIS DE PUBLICITE**  
**OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC**  
**INSTALLATION ET EXPLOITATION D'UN KIOSQUE à l'usage de l'association des commerçants**

**Personne publique :** Commune de Bagnères de Luchon représentée par son Maire, Monsieur Eric Azémar 23 allées d'Etigny (31 110)

**Objet de la publicité :** Occupation temporaire du domaine public pour l'installation d'un kiosque à l'usage des commerçants, sis Esplanade des Quinconces – 31110 Bagnères-de-Luchon

**Procédure et mode de passation :**

- Article L2122-1 et suivants du Code général de la propriété des personnes publiques
- Ordonnance n°2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques
- Circulaire ministérielle du 19 octobre 2017 d'application des dispositions de l'ordonnance du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques

Le présent avis de publicité a vocation à permettre à la Commune de sélectionner un opérateur économique pour installer et exploiter un kiosque de presse dans les conditions décrites ci-après.

Le kiosque aura pour destinations principales :

- Local pour l'association des commerçants
- Les supports publicitaires pour l'association des commerçants et une face pour l'opérateur économique

La Commune se réserve le droit de négocier avec un ou plusieurs soumissionnaires dans des conditions de stricte égalité et de confidentialité. Elle pourra solliciter une présentation de l'offre, et si elle le souhaite négocier sur tous les éléments de l'offre.

La Commune se réserve le droit d'interrompre, de suspendre ou d'abandonner la présente consultation et ainsi de ne pas donner suite aux offres reçues.

Aucune indemnité ne sera due au titre des études et prestations effectuées par les candidats, retenus ou non retenus dans le cadre de la présente consultation.

**Durée :** 10 ans à compter de la signature de la convention entre les deux parties. La convention sera consentie à titre précaire et révocable.

**Modalités de transmission des offres :**

Les offres pourront être remises :

- Sous format électronique à l'adresse [achatpublic.com](http://achatpublic.com)

- Sous format papier :

Les offres seront envoyées sous pli cacheté à l'adresse suivante :

Mairie de Bagnères de Luchon  
23 allées d'Etigny  
31 110 BAGNERES DE LUCHON

**Les offres sous pli cacheté porteront les mentions suivantes :**

« Ne pas ouvrir »

Objet de la consultation : Occupation temporaire du domaine public – Installation et exploitation d'un kiosque à l'usage de l'association des commerçants

Informations complémentaires :

Pour tout renseignement, il convient de contacter la direction générale des services :

- Madame Caroline VIVOT

**Description des prestations attendues/Cahier des charges :**

La Commune de Bagnères de Luchon souhaite l'implantation d'un kiosque de presse sur son territoire, afin de permettre à l'association des commerçants de faire leur communication via ce support et de disposer du local pour la promotion de produits locaux notamment.

Une convention d'occupation du domaine public sera rédigée et définira les conditions dans lesquelles l'occupant est autorisé à occuper, à des fins d'ordre privatif, le domaine public.

Le titulaire du contrat pour l'édification du kiosque fournira non seulement l'édicule, mais encore prendra à sa charge, les frais de fondation, les frais de branchement des appareils entre le réseau du fournisseur d'électricité et les tableaux de comptage du kiosque.

L'entretien et le nettoyage de la partie extérieure du kiosque ainsi que de ses abords immédiats seront à la charge du titulaire du contrat qui devra les maintenir en parfait état dans toutes leurs parties.

**Critères d'attribution :**

- qualité esthétique du matériel proposé 30 %
- intégration dans l'environnement 20 %
- capacités économiques et professionnelles du candidat 50 %

**Pièces à fournir :**

- Un projet commercial permettant d'apprécier les compétences professionnelles du candidat et ses moyens personnels, techniques et financiers ainsi qu'une liste de références dans le domaine faisant l'objet de la présente publicité -plan d'implantation et photomontage
- Fiche technique du mobilier
- Plan et vue de façades du kiosque
- Montant détaillé des investissements
- Tableau d'amortissement
- Chiffres d'affaires du candidat
- Attestations d'assurance.

Les offres seront rédigées en français. L'unité monétaire utilisée est l'euro.

**Date limite de réception des offres : 31 janvier 2023 à 12h00**

Les offres qui parviendront après la date et l'heure fixées ci-dessus, ainsi que celles parvenues non cachetée, ou ne respectant pas la forme de présentation, ne seront pas analysées.

La Commune de Bagnères de Luchon se réserve le droit de proroger la date limite de réception des offres. Le cas échéant, cette information sera diffusée par une insertion sur le profil acheteur et sur le site internet de la Commune.